

FLASHINFO N° 135 du 3 juin 2020

La JNVE s'adapte au déconfinement

Chers adhérents, chers collectionneurs,

Les beaux jours sont bien là, synonymes d'escapades joyeuses en véhicules d'époque heureux de dégripper leurs soupapes après hivernage et confinement.

De nombreuses questions sont posées à la FFVE quant aux possibilités de se déplacer et surtout d'organiser rassemblements et manifestations.

En premier lieu, vous pouvez, à titre individuel, circuler librement avec votre véhicule d'époque. L'interdiction de déplacements de plus de 100 kms autour du domicile est levée depuis le 2 Juin. Beaucoup d'entre vous ont d'ores et déjà fréquenté, ces derniers jours, nos routes touristiques d'Alsace, de Provence, de Normandie, de Bourgogne.....La seule exception concerne le maintien des restrictions aux frontières. Une coordination européenne est en cours pour ouvrir de nouveau les frontières au 15 Juin.

S'agissant de l'organisation des manifestations, sorties, expositions, bourses d'échanges, ... il nous faudra patienter encore un peu. En effet, le décret interministériel du 31 Mai 2020 paru au journal officiel du 1^{er} juin prévoit en son article 3:

« Tout rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public, mettant en présence de manière simultanée plus de 10 personnes, est interdit sur l'ensemble du territoire de la République »

Bien entendu, rien ne vous empêche de vous déplacer en petit groupe d'amis, en veillant à ce que cela ne puisse être assimilé à un rassemblement. En ce sens, il est recommandé d'éviter tout lieu de stationnement attirant le public et de limiter le groupe à 10 personnes dans les voitures, pour éviter toute confusion avec un rassemblement lors des arrêts.

Selon la situation sanitaire, ces prescriptions sont susceptibles d'évoluer, notamment à partir du 22 Juin lors de la troisième phase du déconfinement. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés en temps réel, notamment dans le cadre de la préparation de la JNVE.

Profitez joyeusement de vos véhicules, faîtes circuler gaiement notre patrimoine roulant tout en respectant scrupuleusement les mesures de précaution.

Toutefois, la FFVE maintient au 28 juin la Journée Nationale des Véhicules d'Epoque, sous sa forme virtuelle qui permettra à chaque collectionneur de témoigner de son expérience et de la partager largement avec d'autres collectionneurs ou de simples amateurs de véhicules d'époque.









Pour participer, il suffit de s'inscrire en ligne sur le site officiel de la JNVE et d'envoyer photos ou vidéos avant le 15 juin.

Inscrivez-vous dès à présent

Bien à vous,

Jean-Louis Blanc Président de la FFVE





